

Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du Club sportif du Ministère des Finances Jeudi 16 novembre 2023

(Exercice 2022/2023)

Le Président ouvre la séance à 18 h30 et souhaite la bienvenue aux adhérents venus participer à cette réunion, moment important de la vie de notre association.

Il rappelle que cette assemblée générale du Club Sportif est réunie pour analyser les résultats de l'exercice courant du 1er septembre 2022 au 31 août 2023 et que les documents utiles étaient accessibles sur le site du Club à partir du lien joint à la convocation.

Après avoir présenté l'ordre du jour, il soumet au vote de l'assemblée le projet de procès-verbal de la précédente assemblée générale du 8 mars 2023. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Il donne ensuite la parole au Directeur pour qu'il présente le rapport d'activité de l'exercice sous revue.

Au cours de la saison 2022-2023, L'Athlétisme a maintenu sa progression et plus d'une vingtaine d'adhérents participent régulièrement aux activités proposées. Une troisième séance hebdomadaire d'entrainement a été mise en place en soirée. A noter quelques belles performances individuelles lors des grandes courses franciliennes et au Cross de Bercy.

La section Basket a retrouvé le niveau de licenciés d'avant la pandémie (250) et une équipe U18 a été mise sur pieds pour compléter le cursus féminin. Les équipes de jeunes ont toujours autant de succès puisque le CSMF a encore dû refuser beaucoup de jeunes, faute de créneaux supplémentaires dans les gymnases de la ville de Paris.

L'équipe féminine de Nationale 2 se classe 4ème et confirme son maintien à ce niveau. Des contacts ont été pris avec le club professionnel du Paris Basketball pour qu'il intègre cette équipe dans son projet d'implanter à Paris une équipe féminine de basket au plus haut niveau national. En revanche l'équipe masculine sénior n'a pas réussi à confirmer son maintien en Nationale 3; en conséquence la section abandonnera la prochaine saison son équipe senior pour s'investir dans une équipe masculine de U20. L'équipe U17M a terminé première de sa poule et a réalisé un très bon tournoi qualificatif régional.

L'édition 2023 du Cross de Bercy s'est déroulée sous une forte chaleur. Ce paramètre nouveau devra désormais être pris en compte dans son organisation. La course a mobilisé près de 100 bénévoles pour accueillir plus de 2000 coureurs avec la participation active du ministre des comptes publics Gabriel ATTAL. Le club a poursuivi le « verdissement » du cross avec la distribution d'eau sans bouteilles en plastique et la remises de trophées en bois.

L'Escalade a connu un beau succès avec un nombre d'adhérents qui a dépassé la centaine au cours de la saison (soit une augmentation de près de 45 %) grâce notamment aux séances de découverte qui ont été très fréquentées. Une communauté de grimpeurs s'est constituée à l'occasion des sorties à l'extérieur sur d'autres murs ou en falaise.

La Boxe américaine a encore rencontré un franc succès adaptant un enseignement flexible et progressif développant de nouvelles pratiques auprès d'une quarantaine de participants.

La section Hand-ball a passé la barre des 350 licenciés lors de la saison 2022-23, mais a vu son développement limité par les créneaux dont elle dispose et a dû refuser des inscriptions dans plusieurs équipes.

Encadrés par 14 entraineurs les équipes ont encore brillé avec la double montée historique des Seniors Garçons en Excellence Région et des Seniors Filles en Pré-nationale.

Les U17F se sont qualifiées en poule haute et restent en championnat de France l'année prochaine. Les autres équipes se sont toutes qualifiées en région hormis les U15F. Les U11 Mixtes ont remporté la coupe de Paris après une très belle finale. Ces beaux succès ont valu à la section une réception officielle à la Mairie du 17-ème arrondissement.

Enfin, dans le cadre de sa participation à la vie sociale du 17-ème arrondissement la section a organisé des évènements pour ses jeunes compétiteurs : soirée Halloween, Hand -night, tournois, journée ramassage des déchets et des stages pendant les vacances scolaires.

Suite à une vague de départs à la retraite en 2021, la section Judo a eu le plaisir cette saison de voir de nouvelles adhésions et plusieurs promotions laissent augurer des candidatures à la ceinture noire d'ici une année. Par contre la mutation du responsable à Noisy-le-Grand a réduit la fréquentation du cours du mercredi.

La section Karaté rassemble 27 participants dont 7 ceintures noires. Le bureau de la section a été renouvelé en février 2023 et a tenu deux réunions au cours de la saison. Outre ses activités habituelles la section a organisé deux stages au cours de la saison.

L'offre diversifiée des cours en Multi-activités (nouveaux cours de Yoga à Bercy, Noisy le Grand et bientôt à Ivry, Boxe Thai à Paganini ...) et de nouveaux moniteurs ont permis un retour des adhérents en masse. Les campagnes de communication et d'accueil des nouveaux arrivants ont également porté leurs fruits. Le nombre d'adhérents (1103) est revenu au plus haut d'avant la pandémie. La nouvelle salle de sport du bâtiment Sieyès dont l'animation a été confiée au CSMF a connu dès son ouverture un grand succès qui conduit à envisager des cours le soir.

La section Rugby a vu en début de saison ses créneaux sur le stade Georges Carpentier supprimés en raison de la faiblesse de ses effectifs (10). Grâce à une entente signée avec le club de Paris XO elle a pu partager un terrain au stade Jules Ladoumègue dans le 19e arrondissement. La section espère repartir de l'avant grâce à la coupe du monde et grâce aux bons résultats obtenus par l'entente qui est devenue double championne IDF en mai 2023.

La section ski (13 licenciés) a réalisé une belle saison ouverte début décembre par le challenge traditionnel du CSMF organisé à Tignes début décembre à l'issue du stage d'entrainement de l'équipe. De belles performances ensuite et notamment pour la coupe inter-finances de l'ATSCAF à Méribel et une victoire pour la fin de saison lors de la coupe des Cloches coorganisée par le Club aux Menuires.

La section Tennis a aligné deux équipes en compétition tennis entreprise. L'équipe féminine a disputé le championnat de France de seconde division. Elle termine à la troisième place de la poule de cinq équipes. L'équipe masculine a joué le championnat départemental de Paris en première division. Elle termine troisième de sa poule de six équipes.

La section Tennis de table forte d'une centaine d'adhérents est engagée en championnat corporatif et en libre ; elle comporte également une activité loisirs. Lors de la saison 2022/2023 17 équipes ont été engagées dans les différents championnats dont une équipe de jeunes. Les objectifs de la prochaine saison visent à maintenir le niveau de compétition, recruter des jeunes et développer la session loisirs. Enfin, la section fait part de ses inquiétudes face au projet de restructuration de l'immeuble Vincent Auriol où ses activités sont localisées.

Enfin l'équipe permanente du club a évolué avec l'arrivée de Laurent KAEPPLER, nouveau comptable et d'Isabelle FEUARDENT, nouvelle assistante et le départ en retraite de Philippe GAUTHIER fin septembre 2023.

Le Président donne la parole aux adhérents sur ce rapport. Les questions de l'assistance portent sur l'utilisation du CASC pour les JO de Paris 2024 (non) ; sur l'optimisation de l'utilisation des espaces du CASC pour permettre à un maximum d'adhérents de participer aux activités en particulier sur la plage méridienne. L'expérimentation d'un cours de boxe Thaï à Paganini est évoquée.

Le Président donne ensuite la parole au Secrétaire Général pour la présentation du rapport moral.

En tout premier lieu, le Secrétaire Général adresse les remerciements du Comité et à tous ceux qui ont activement œuvré en son sein pour faire vivre l'association et lui permettre de progresser : permanents du secrétariat, entraîneurs, responsables de section, membres du comité directeur et à l'ensemble des bénévoles.

Il adresse également un grand merci au Secrétariat général des Ministères financiers, au service des ressources humaines, au bureau SRH 3 et à toute l'équipe du CASC, plus particulièrement Marc Tamisier et Vincent Rossignol qui ont donné au Club les moyens de développer ses actions et soutenu ses efforts pour remplir ses objectifs : améliorer le bien-être au travail et renforcer la solidarité et les liens sociaux entre les agents.

Il rappelle que les relations entre le Secrétariat Général des Ministères financiers et le CSMF sont réglées par une convention d'objectifs et de moyens qui marque l'accord du ministère sur les objectifs que le CSMF fixe à son action et qui décrit les moyens humains, financiers et matériels alloués pour les réaliser. La dernière convention, conclue en 2017 vient d'être reconduite pour une année par le Ministère.

Dans ce cadre il souligne que malgré le contexte budgétaire de plus en plus tendu, le Secrétariat Général a toujours préservé les moyens mis la disposition du Club pour conduire les actions dont le bilan vient d'être présenté.

Le Secrétaire Général met en exergue notamment la participation du Club à la création de la nouvelle salle de sports du bâtiment Sieyès et la prise en charge de son animation ; le développement rapide de la section escalade et le succès du Cross de Bercy avec plus de 1 800 coureurs en présence du Ministre des Comptes publics qui a participé à la course. Cet évènement majeur dans la vie du CSMF est organisé avec l'aide logistique du Secrétariat Général et en partenariat avec les acteurs de l'Action Sociale que sont la BFM, la MGEFI, l'EPAF, l'ATSCAF, l'AGRAF, le label diversité, l'APAHF et la

Sur le plan du fonctionnement interne du Club, le secrétariat a été renforcé avec l'arrivée d'un agent détaché supplémentaire pour assister les sections dans leurs travaux de gestion et comptables. De même une large action a été engagée pour garantir le respect de la réglementation sociale alors que le club recourt plus souvent croissant à des

moniteurs sportifs de droit privé.

Délégation départementale de Paris à l'action sociale.

Autre fait marquant, le comité directeur a constitué un groupe de travail pour conduire une réflexion sur la rénovation des statuts et du règlement intérieur du CSMF avec pour objectifs de mieux associer les adhérents à la vie du Club, de dynamiser son pilotage et plus généralement de les adapter à son environnement social actuel.

Enfin le Secrétaire général conclut son propos par un hommage tout particulier aux bénévoles qui prennent sur leur temps souvent au détriment de leur vie familiale pour animer, gérer et développer des activités au sein du Club Sportif et faire vivre ce lien social qui est l'essence de l'association.

Le Président met ensuite le rapport moral et le rapport d'activités aux voix : ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Il donne ensuite la parole au Trésorier pour le rapport financier.

Les résultats de l'exercice 2022 confirment le redressement de l'activité de l'association déjà observé pour l'exercice précédent après la longue parenthèse du COVID. Conséquence de l'augmentation du nombre d'adhérents et d'une large reprise des championnats, les produits de l'exercice 2022 sont de 1 030 309 € en hausse de 15%, pour des dépenses de 1 060 227 € en hausse de 14%.

Le résultat de l'exercice s'établit à – 29 918 € en légère réduction par rapport à l'exercice précédent (– 31 203 €).

Les subventions allouées par le Ministère (663 143 €), en hausse de 10%, et les cotisations versées par les adhérents constituent la quasi intégralité des produits perçus par le CSMF.

La ville de PARIS a alloué une subvention de 8 000 €.

Le montant total des cotisations s'élève à 321 581 € en hausse de 38%. Il représente 31,21% des produits de l'exercice alors que le tarif des cotisations avait été bloqué pour cet exercice encore. (Le niveau des cotisations est resté inchangé depuis 5 saisons).

La hausse de 14% des dépenses de fonctionnement est la conséquence mécanique de l'augmentation générale du niveau d'activités de l'association et de l'ouverture de nouvelles sections.

La masse salariale globale du CSMF (fonctionnaires détachés et salariés de droit privé) de 671 355 € représente 63% des dépenses.

Les achats de licence, les dépenses d'engagement et les affiliations aux fédérations sportives sont en forte hausse : 95 035 € contre 59 404 € en 2023, conséquence combinée de la hausse du nombre de licenciés et de la remise sur le prix des licences lors de la pandémie.

Les frais de transports (Province et Ile de France) de repas et d'hébergement ont fait l'objet d'arbitrages pour en limiter le coût. Ils représentent un peu plus de 8% des dépenses totales.

Enfin, l'achat d'équipements sportifs (équipement de la nouvelle salle Sieyès, renouvellement de matériels de cardio training) et l'entretien du matériel concourent au poste de dépenses pour un montant de 51 085 €.

En conclusion le Trésorier note que la situation financière du CSMF est saine grâce au maintien du niveau des subventions du Ministère et à une gestion rigoureuse de l'équipe de direction ainsi que des dirigeants bénévoles des sports collectifs.

Il donne lecture du rapport du commissaire aux comptes qui certifie que les comptes présentés à l'assemblée générale sont sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'association à la fin de l'exercice. Le trésorier donne ensuite lecture du rapport sur les conventions règlementées dans lequel le commissaire aux comptes évoque la poursuite de l'exécution de la convention d'objectifs et de moyens renouvelée le 1^{er} janvier 2023.

Il propose ensuite à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice au compte report à nouveau (qui s'élevait à 343 926 € au 31-08-2023).

Le Trésorier remercie enfin l'équipe du secrétariat et Laurent KAEPPLER en particulier, pour l'important travail de redressement et de mise au point de la comptabilité ainsi que le commissaire aux comptes pour l'aide claire et pédagogique plus que précieuse qu'il a apportée pour permettre la certification des comptes.

Le Président salue les progrès réalisés par le secrétariat et Laurent Kaeppler en particulier dans la tenue de la comptabilité. Il note le bon niveau de la trésorerie du Club mais s'inquiète du second déficit en deux ans dû en grande partie à aux frais d'équipement de de fonctionnement de la salle de Sieyès et au développement rapide de la section Escalade. Il indique avoir demandé au Secrétariat général un complément de subvention pour financer ces nouvelles activités.

Une discussion s'engage sur les choix à réaliser dans le financement des activités qui débouche sur le besoin que chaque section établisse un budget prévisionnel pouvant éclairer d'éventuels arbitrages.

Le Président met ensuite aux voix le rapport financier qui est approuvé à l'unanimité moins deux votes contre et trois abstentions et l'affectation du résultat au compte report à nouveau qui est approuvée à l'unanimité.

Il aborde ensuite la fixation des cotisations pour l'exercice 2024-2025.

Le Trésorier rappelle que le niveau des cotisations a été bloqué depuis 4 ans, que les comptes de l'association ont pu supporter un temps des déficits contenus qui ne mettaient pas en cause l'équilibre général de ses finances. Mais, le niveau actuel de l'inflation des coûts de fonctionnement, la hausse des salaires, les dépenses supplémentaires de la salle de Sieyès, le développement des nouvelles activités comme l'escalade et le sport-santé pèsent désormais fortement sur nos coûts de fonctionnement.

Aussi, après arbitrage, le Comité Directeur propose à l'Assemblée de retenir pour l'exercice 2024-2025 une hausse moyenne des cotisations de près de 3% : 3€ en multi-activités pour les agents des finances à Bercy et 10€ pour les extérieurs ; 3€ (agents financiers) et 5€ (extérieurs) pour la cotisation des sections de compétition (hors compléments spécifiques et licences fédérales).

Le Président ajoute que l'effort demandé aux adhérents s'accompagnera de la recherche d'économies dans la gestion. La proposition du comité Directeur sur le montant des cotisations est approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Le Président aborde ensuite quelques points d'information sur l'actualité du CSMF en commençant par une présentation des axes de réflexion du groupe de travail sur les statuts et le règlement intérieur (Garantir le fonctionnement démocratique de l'association en permettant à tout adhérent de faire valoir son point de vue, favoriser la participation des adhérents à la vie du club notamment en modernisant les moyens de communication, conserver une continuité avec l'organisation de l'activité autour des sections).

Il poursuit en faisant le point du projet de réforme du cadre juridique de mise en œuvre de l'action sociale du Ministère (création d'une structure fédérale qui réunira les associations), et de la préparation de la prochaine convention d'objectifs et de moyens du CSMF.

L'assemblée examine ensuite les questions diverses qui portent sur le changement des casiers des vestiaires du CASC (sujet évoqué auprès du responsable de la gestion du site) et sur l'idée de renoncer à la distribuer des serviettes lors du renouvellement des adhésions tant pour réduire l'empreinte environnementale que pour réaliser des économies de gestion. Devant l'avis très partagé de l'assemblée, le Président propose de poser la question aux adhérents à l'occasion du sondage de satisfaction en cours de préparation et de statuer au vu de leurs réponses.

En concluant l'assemblée générale, le Président rappelle que l'exercice 2023-2024 est le dernier de la mandature en cours et que la prochaine assemblée générale sera élective.